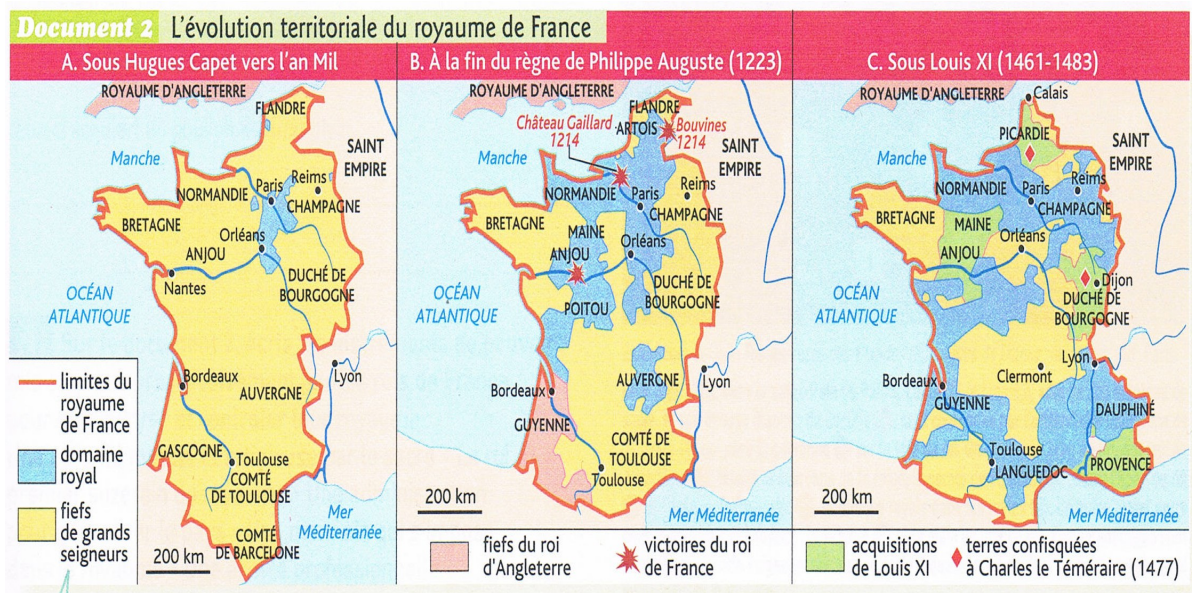
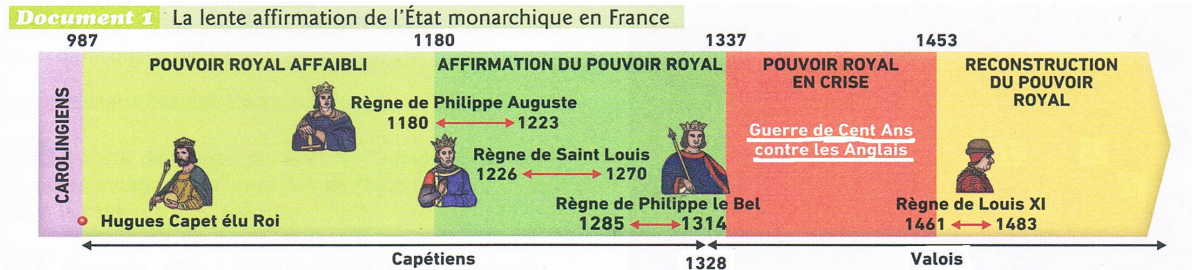


Histoire – Partie 2 – Société, Église et pouvoir politique dans l'Occident féodal (XI ème- XV ème siècle) – Chapitre 3 : L'affirmation de l'État monarchique (XI ème – XV ème siècle)

Introduction : Dans cette deuxième partie d'Histoire, j'ai étudié l'organisation des campagnes (chapitre 1) et des villes (chapitre 2) en Europe au Moyen-Âge. Je vais maintenant découvrir comment, entre le XI ème et le XV ème siècle, la France devient un État monarchique.

Question du chapitre : Comment s'affirme l'État monarchique en France du XI ème au XV ème siècle ?

I] L'évolution du pouvoir royal en France du X ème au XV ème siècle



Questions :

1) Qui a fondé la dynastie des rois capétiens et en quelle année ?

C'est Hugues Capet en 987.

2) Montrez la faiblesse du pouvoir royal au début des Capétiens.

Au début de la dynastie capétienne, les rois ont un pouvoir faible et leur domaine est très petit.

3) Quel roi est à l'origine du renforcement du pouvoir royal ? De quelle manière ?

Philippe Auguste renforce le pouvoir royal par ses victoires militaires (Bouvines en 1214).

4) Quelle dynastie succède aux Capétiens ? A quelle date ?

Les Valois succèdent aux Capétiens en 1328.

5) Quelle guerre plonge le pouvoir royal et le royaume dans une grave crise ?

La guerre de Cent Ans contre les Anglais renforce le pouvoir royal.

6) Sous quel règne le pouvoir royal s'est-il reconstruit et affirmé après cette longue guerre ?

Sous le règne de Louis XI, le pouvoir royal s'est reconstruit et affirmé.

7) Quelles évolutions territoriales le domaine royal et le royaume tout entier ont-ils connues au long de cette période ?

Le domaine royal et le royaume tout entier se sont considérablement agrandis.

Domaine royal : territoire appartenant directement au roi et sur lequel il a le pouvoir d'ordonner, de commander et de percevoir des revenus.